

■ **Ligues de la Santé**, à L a u s a n n e, avenue de Provence 12, CH-550-1044155-3. Nouvelle inscription d'une association. Statuts du 20 décembre 1979, modifiés en dernier lieu le 20 janvier 2006. But: développement de la coordination entre les membres et les organisations ayant pour objectifs la prévention des maladies, la protection et la promotion de la santé; gestion d'activités dans le domaine de la promotion de la santé, de la prévention primaire, secondaire et tertiaire et des activités de ses membres; mise en oeuvre de projets, de programmes de prévention, de protection et de promotion de la santé. Ressources: cotisations, subventions, dons, legs, collectes, ventes, souscriptions, parrainages, mandats. Organisation: assemblée générale, comité, commissions, secrétariat général, vérificateurs des comptes. L'association est engagée par la signature collective à deux de Corbaz Henri, du Mont-sur-Lausanne, à Crissier, président, Darioli Roger, de Guttet-Feschel, à Lausanne, vice-président, et par la signature collective à deux, toutefois pas entre eux de Masson Jean-Christophe, d'Ecublens (VD), à Lausanne, secrétaire général, Dessaux Françoise, de Saint-Prex, à Fontaines-sur-Grandson, Hasler Renata, de Wetzikon (ZH), à Jouxens-Mézery, Heinzer François, de Muotathal, à Pully, Krieg Marc-Antoine, de Lausanne, à Semsales, Rappoport Georges, de et à Lausanne, et Testaz Claudine, de Bex, au Mont-sur-Lausanne, tous membres du comité.

Journal no 5430 du 15.05.2006
(03384406 / CH-550.1.044.155-3)